



Imprimante série HP Latex 3000

Informations légales

© Copyright 2015, 2016, 2017, 2018  
HP Development Company, L.P.

Edition 5

#### **Notes légales**

Les renseignements contenus dans ce document peuvent être modifiés sans préavis.

HP n'est pas responsable en cas d'erreurs ou d'omissions techniques ou éditoriales dans le présent document.

EN 61000-3-3, EN/IEC 61000-3-3

Cet équipement est conforme à la norme CEI 61000-3-11, à condition que l'impédance système  $Z_{max}$  soit inférieure à 0,066 ohms au point d'interface entre le module de l'utilisateur et le système public. Consultez le fournisseur d'alimentation pour l'impédance du système  $Z_{max}$ .

---

# Sommaire

1	Documentation .....	1
2	Assistance clients HP .....	2
	Centres d'assistance clients HP .....	2
3	Accord de licence du logiciel HP .....	3
4	Contrat de l'utilisateur final sur la connectivité des imprimantes .....	5
5	Contrat de licence du logiciel Symantec .....	7
6	Logiciel Open Source .....	14
	Bibliographie Open Source .....	14
	Offre écrite Open Source .....	14
7	Recommandations environnementales .....	15
	Programme d'intendance environnementale du produit .....	15
	Conseils écologiques .....	15
	Fiches de données de sécurité .....	15
	Substances chimiques .....	15
	Plastiques .....	15
	Programme de recyclage .....	15
	Élimination des piles/batteries (Californie) .....	16
	Batterie au lithium .....	16
	Élimination des piles/batteries (Taiwan) .....	16
	Directives sur les batteries (EU) .....	16
	Mise au rebut des batteries (Pays Bas) .....	16
	Élimination de l'équipement usagé par les utilisateurs (UE) .....	16
	Изхвърляне на отпадъчни уреди от потребители на домакинства в Европейския съюз .....	17
	Odlaganje otpadne opreme koju provode korisnici u privatnim kućanstvima u Europskoj uniji .....	17
	Scoaterea din uz a echipamentelor uzate de către utilizatorii persoane fizice din Uniunea Europeană .....	17
	Eramajapidamistes kasutuselt kõrvaldatavate seadmete käitlemine Euroopa Liidus .....	17
	Lietotāju atbrīvošanās no nederīgām ierīcēm Eiropas Savienības privātajās mājāsniecībās .....	17
	Hävitettävien laitteiden käsittely kotitalouksissa Euroopan unionin alueella .....	18

Kassering av förbrukningsmaterial, för hem- och privat användare i EU .....	18
Turquie .....	18
Brésil .....	18
Restrictions applicables aux substances dangereuses d'Ukraine .....	18
Restrictions applicables aux substances dangereuses d'Inde .....	19
RoHS (中国) .....	20

## 8 Notifications réglementaires ..... 21

Numéro de modèle réglementaire .....	21
Son .....	21
Europe .....	21
Etats-Unis .....	21
Canada .....	22
Danemark .....	22
Japon .....	22
Corée .....	22
Taiïwan .....	22
Chine EMC .....	23
Altitude de la Chine .....	23
Australie / Nouvelle-Zélande EMC .....	23
Déclaration de conformité .....	24
Déclaration de conformité HP Latex 3800 Jumbo Input/Output Unit .....	26

---

# 1 Documentation

Les documents suivants sont fournis avec votre imprimante et peuvent également être téléchargés à partir de l'adresse <http://www.hp.com/go/latex3000/manuals/> :

- Guide de préparation du site
- Liste de contrôle de préparation du site
- Guide d'installation
- Informations d'introduction
- Guide de l'utilisateur
- Informations légales (ce document)
- Garantie limitée

---

## 2 Assistance clients HP

L'Assistance clients HP propose un support d'excellente qualité pour vous aider à bénéficier de toutes les fonctionnalités de votre imprimante. Ce service fournit une expertise de support complète et éprouvée et tire profit des nouvelles technologies, afin d'offrir à ses clients un support technique unique de bout en bout. Les services incluent installation et configuration, outils de dépannage, mises à niveau de garantie, services de réparation et de remplacement, support via le Web et par téléphone, mises à jour logicielles et services d'auto-maintenance. Pour en savoir plus sur l'Assistance clients HP, consultez le site Web :

<http://www.hp.com/go/graphic-arts/>

Pour enregistrer votre garantie :

<https://latexregistration.heleni.me/>

### Centres d'assistance clients HP

Vous pouvez obtenir de l'aide par téléphone. Pour connaître les numéros de téléphone correspondant à votre région, consultez <http://support.hp.com>.

#### Avant d'appeler :

- Examinez les propositions de dépannage de ce guide.
- Consultez, le cas échéant, la documentation RIP.
- Conservez les informations suivantes à portée de main :
  - L'imprimante que vous utilisez : le numéro de produit et le numéro de série, indiqués sur l'étiquette placée sur la porte du logement électrique.
  - S'il y a un code d'erreur dans la fenêtre Internal Print Server, notez-le ; voir Messages de l'imprimante dans le Guide de l'utilisateur.
  - L'ID de service de l'imprimante.
  - Le nom et le numéro de version du logiciel RIP que vous utilisez.
  - Le nom et le numéro de version de l'application logicielle que vous utilisez.
  - Si vous rencontrez un problème directement lié à un composant de fourniture d'encre (tête d'impression, cartouche d'encre), veuillez vous munir du numéro de référence produit et de la date de fin de garantie.
  - Le texte affiché par Internal Print Server lorsque vous sélectionnez **Aide > A propos de**.

## 3 Accord de licence du logiciel HP

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT LOGICIEL Ce Contrat de licence utilisateur final (« CLUF ») est un contrat entre (a) vous (en tant que personne ou représentant d'une entité) et (b) HP Development Company (« HP ») régissant votre utilisation du produit logiciel (« Logiciel »). Ce CLUF ne s'applique pas s'il y a un accord de licence distinct entre vous et HP ou ses fournisseurs pour le logiciel, dont un accord de licence dans une documentation en ligne. Le terme « Logiciel » peut couvrir (i) des supports associés, (ii) un manuel de l'utilisateur et d'autres éléments imprimés ou (iii) « en ligne » ainsi que des documents électroniques (désignés collectivement par le terme « Documentation de l'utilisateur »).

LES DROITS DE CE LOGICIEL SONT OFFERTS UNIQUEMENT À CONDITION QUE VOUS ACCEPTIEZ TOUTES LES CONDITIONS DE CE CLUF. EN INSTALLANT, COPIANT, TÉLÉCHARGEANT OU UTILISANT CE LOGICIEL D'UNE QUELCONQUE AUTRE FAÇON, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR CE CLUF. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CLUF, N'INSTALLEZ PAS, NE TÉLÉCHARGEZ PAS ET N'UTILISEZ PAS CE LOGICIEL DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT. SI VOUS AVEZ ACHETÉ LE LOGICIEL, MAIS QUE VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CLUF, VEUILLEZ RETOURNER LE LOGICIEL LÀ OÙ VOUS L'AVEZ ACHETÉ SOUS QUATORZE JOURS POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT DU PRIX D'ACHAT ; SI LE LOGICIEL EST INSTALLÉ OU RENDU DISPONIBLE PAR L'INSTALLATION D'UN AUTRE PRODUIT HP, VOUS POUVEZ RETOURNER L'ENSEMBLE DU PRODUIT NON UTILISÉ.

1. LOGICIEL TIERS. Outre le logiciel propriétaire HP (« Logiciel HP »), le logiciel peut inclure un logiciel avec l'autorisation d'un tiers (« Logiciel tiers » et « Licence tierce »). Tout logiciel tiers vous est fourni sous licence soumise aux conditions de la licence tierce correspondante. En général, la licence tierce est située dans un fichier appelé par exemple licence.txt ; vous devez contacter le support HP si vous ne trouvez pas la licence tierce. Si la licence tierce comporte des licences donnant l'accès au code source (comme la licence publique générale ou GNU) et que le code source correspondant n'est pas fourni avec le logiciel, consultez les pages du support produit sur le site Web HP (hp.com) pour savoir comment obtenir un tel code.
2. RIGHTS DE LICENCE. Vous disposerez des droits suivants à condition de vous conformer aux conditions de ce CLUF :
  - a. Utilisation. HP vous accorde une licence vous permettant d'utiliser une seule copie du logiciel HP. « Utiliser » signifie installer, copier, stocker, charger, exécuter, afficher ou exploiter sous toute autre forme le logiciel HP. Vous n'êtes autorisé ni à modifier le logiciel HP, ni à désactiver une quelconque fonction de licence ou de contrôle du logiciel HP. Si ce logiciel est fourni par HP pour une utilisation avec un produit d'imagerie ou d'impression (par exemple, si le logiciel est un pilote d'imprimante, un microprogramme ou une extension), le logiciel HP ne peut être utilisé qu'avec ce produit (« Produit HP »). Des restrictions d'utilisation supplémentaires peuvent apparaître dans la Documentation utilisateur. Vous n'êtes pas autorisé à séparer les éléments composant le logiciel HP à des fins d'utilisation. Vous n'avez pas non plus le droit de distribuer le logiciel HP.
  - b. Copie. Le droit de copie signifie que vous pouvez créer des copies d'archivage ou de sauvegarde du logiciel HP, à la condition que chaque copie contienne toutes les déclarations de confidentialité du logiciel HP d'origine et qu'elle soit utilisée exclusivement à des fins de sauvegarde.
3. MISES A NIVEAU. Pour utiliser le logiciel HP fourni par HP comme mise à niveau, mise à jour ou complément (désignés collectivement par le terme « Mise à niveau »), vous devez au préalable être détenteur d'une licence du logiciel HP d'origine identifié par HP comme pouvant bénéficier de la mise à niveau. Dans la mesure où la mise à niveau remplace le logiciel HP d'origine, vous ne pourrez plus utiliser le logiciel HP. Ce CLUF s'applique à chaque mise à niveau à moins que HP ne fournisse d'autres conditions avec la mise à niveau. En cas de conflit entre ce CLUF et d'autres conditions de ce type, les autres conditions prévaudront.

4. TRANSFERT.
  - a. Transfert à un tiers. L'utilisateur initial du Logiciel HP peut effectuer un transfert unique du Logiciel HP à un autre utilisateur. Tout transfert inclura tous les composants, supports, Documentation utilisateur, ce CLUF et, le cas échéant, le certificat d'authenticité. Le transfert ne peut pas être un transfert indirect, par exemple un envoi. Avant le transfert, l'utilisateur qui recevra le Logiciel transféré acceptera ce CLUF. Lors du transfert du Logiciel HP, votre licence prend fin automatiquement.
  - b. Restrictions. Vous n'êtes pas autorisé à louer ni à prêter le Logiciel HP, ni à utiliser le Logiciel HP pour une multipropriété commerciale ou une utilisation au bureau. Vous n'êtes pas autorisé à vendre une licence, à attribuer ou à transférer de quelque façon que ce soit le Logiciel HP, sauf tel qu'indiqué expressément dans ce CLUF.
5. DROITS PROPRIÉTAIRES. Tous les droits de propriété intellectuelle du logiciel et de la Documentation utilisateur sont la propriété de HP ou de ses fournisseurs et sont protégés par la loi, dont les lois applicables sur les droits d'auteur, le secret commercial, les brevets et les marques déposées. Vous n'êtes pas autorisé à retirer toute identification du produit, avis de droit d'auteur ou restriction propriétaire du logiciel.
6. LIMITATION DE L'INGÉNIERIE INVERSE. Vous n'êtes pas autorisé à faire de l'ingénierie inverse, à décompiler ni à désassembler le Logiciel HP, excepté et uniquement dans la mesure où ce droit est autorisé sous la loi applicable.
7. ACCORD D'UTILISATION DES DONNEES. HP, ses filiales et sociétés apparentées peuvent collecter et utiliser les informations techniques que vous fournissez dans le cadre de (i) votre utilisation du logiciel ou du produit HP ou (ii) la fourniture des services de support associés au logiciel ou au produit HP. Toutes ces informations seront soumises à la politique de confidentialité de HP. HP n'utilisera pas ces informations sous une forme vous identifiant personnellement, sauf dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour améliorer votre utilisation ou fournir des services d'assistance.
8. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. Nonobstant les dommages que vous pourriez subir, l'entière responsabilité d'HP et de ses fournisseurs au titre du présent CLUF, ainsi que votre unique recours dans le cadre du CLUF seront limités à la somme la plus importante que vous avez réellement payé pour le Produit ou 5,00 USD. DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI APPLICABLE, EN AUCUN CAS HP OU SES FOURNISSEURS NE SAURONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, PARTICULIERS, ACCESSOIRES, EXEMPLAIRES, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS (NOTAMMENT DES PERTES DE PROFIT, DES MANQUES À GAGNER, DE L'INTERRUPTION DES AFFAIRES, DES PERTES DE DONNÉES, DES LÉSIONS CORPORELLES OU UNE ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE) LIÉS EN AUCUNE MANIÈRE À L'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL, MÊME SI HP OU L'UN DE SES FOURNISSEURS A ÉTÉ INFORMÉ DESDITS DOMMAGES ET MÊME SI LE RECOURS SUSMENTIONNÉ EST INEFFICACE. Certains états ou juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages mineurs ou conséquents, il est donc possible que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne s'applique pas à vous.
9. GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS. Les agences ou départements du Gouvernement des États-Unis sont soumis aux réglementations FAR 12.211 et FAR 12.212, et le logiciel informatique commercial, la documentation sur le logiciel informatique et les données techniques sont accordés en tant qu'éléments commerciaux sous licence suivant l'Accord de licence commerciale HP applicable.
10. CONFORMITÉ AUX LOIS SUR L'EXPORTATION. Vous respecterez toutes les lois, règles et réglementations (i) applicables à l'exportation ou à l'importation du logiciel ou (ii) limitant l'utilisation du logiciel, y compris toute restriction sur la prolifération des armes nucléaires, chimiques ou biologiques.
11. RÉSERVATION DES DROITS. HP et ses fournisseurs réservent tous les droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce CLUF.

© 2007, 2015 HP Development Company, L.P.

Rev. 6-Nov



## 4 Contrat de l'utilisateur final sur la connectivité des imprimantes

Le client doit fournir une connectivité aux/pour les applications distantes HP (y compris, mais non limité au contrôle, à la collecte de données, aux diagnostics et/ou à la commande à distance, à des fins d'entretien préventif et de contrôle ; mise à jour logicielle : collecte de données statistiques ; activité du capteur ; vitesses/dates d'impression ; et performances logicielles de l'équipement et/ou des équipements périphériques. Cette connectivité doit être fournie par le Client via une **connexion internet à bande large haut débit permanente**.

Le Client accepte de gérer les connexions, tel que défini dans ce paragraphe, sur l'Équipement à tout moment afin de permettre les connexions en ligne avec les applications distantes HP. HP utilisera ces connexions uniquement à des fins de : (i) Diagnostics distants et prise en charge de l'Équipement (via LogMeIn Rescue\*) (ii) Collecte des données provenant des compteurs d'impression de l'Équipement comme source de données **statistiques** anonymes ou (iii) utilisation de HP Proactive Support\*\*.

Le Client communique expressément les données collectées par toute application de ce type à HP. En cas de : (i) détachement du système de Diagnostic à distance HP (LogMeIn Rescue) ; (ii) détournement du système de Diagnostic à distance HP ; ou (iii) falsification des compteurs d'impression du matériel HP, les agissements seront considérés comme une violation substantielle de la commande par le client.

Le client doit garantir à tout moment l'activité et la mise à jour du logiciel anti-virus fourni avec l'unité.

HP accepte de se conformer aux lois applicables sur la protection des données lors de la collecte, du stockage, du transfert, du partage et/ou de tout autre traitement des données personnelles en relation avec ces conditions. Sauf autre accord expressément conclu, toutes les données personnelles divulguées par le Client à HP peuvent être utilisées par HP conformément à la politique de confidentialité HP qui régit les relations entre le Client et HP et fournit au Client les informations sur les produits, les services et les programmes HP. HP a le droit de partager ces données personnelles avec les autres entités HP et partenaires commerciaux qui fournissent des services au nom de HP, qu'ils se trouvent en Europe ou ailleurs, qui sont liés par les obligations de confidentialité appropriées.

### \* Application d'assistance distante HP : LogMeIn Rescue

Le Client comprend et accepte qu'une entreprise tierce ait le droit de fournir des services et de l'assistance au nom de HP à l'aide de l'application LogMeIn Rescue et puisse fournir à HP certaines données obtenues via l'application LogMeIn Rescue installée sur l'imprimante possédée par le Client. Les exclusions de responsabilité spécifiques sur la confidentialité des données apparaîtront sur chaque session de LogMeIn Rescue.

### \*\* HP Proactive Support

**HP Proactive Support** fournit une méthode simple et pratique pour contrôler vos imprimantes HP, les maintenir à jour et optimiser leurs performances. Le service HP Proactive Support recherchera les dernières mises à jour nécessaires au matériel et aux logiciels HP installés sur votre système et vous permettra de choisir celles que vous souhaitez installer. Des alertes et des informations d'assistance simples vous avertiront lorsqu'une imprimante aura besoin d'une mise au point et vous indiqueront ce qui doit être fait.

De nouvelles mises à jour seront disponibles au fur et à mesure de leur développement. Le service HP Proactive Support recherchera les nouvelles mises à jour aux intervalles que vous indiquerez.

HP s'engage à protéger la confidentialité de ses clients qui utilisent HP Proactive Support. Les données collectées sur votre ordinateur par le programme HP Proactive Support seront uniquement utilisées afin de déterminer si des mises à jour de logiciel sont nécessaires et si votre système rencontre des problèmes potentiels connus de HP. Les informations suivies ne seront pas utilisées pour suivre chaque client, ordinateur ou imprimante connectée.

Aucune donnée permettant de vous identifier personnellement, telle que le nom, l'adresse postale ou l'adresse e-mail, ne sera collectée sans accord préalable. Toute donnée reçue pourra être collectée de façon anonyme sous forme globale dans un but d'étude de marché et pour permettre à HP d'améliorer la qualité de ses produits et de ses offres de services. Ces données pourront être conservées pendant une période allant jusqu'à 5 ans à partir de la date du dernier transfert de données à HP et pourront être envoyées à un système HP susceptible d'être situé à l'étranger. L'adresse IP de l'ordinateur émetteur sera utilisée uniquement à des fins de transmission et ne pourra pas être utilisée pour vous identifier de quelque façon que ce soit.

Les informations collectées par le service HP Proactive Support incluent les éléments suivants :

- Système d'exploitation
- Paramètre de pays
- Paramètre de langue
- Liste des imprimantes HP prises en charge configurées sous HP Easy Printer Care

Afin d'améliorer le programme HP Proactive Support, HP assure également le suivi du nombre de tentatives de téléchargement des mises à jour de diagnostics, du nombre de réussites et d'échecs des mises à jour installées. Ces données sont suivies de façon anonyme. Un identifiant unique peut être associé aux données de métriques collectées par HP Proactive Support à des fins d'identification des chiffres d'utilisation uniquement et n'est pas utilisé pour vous identifier de quelque façon que ce soit.

HP Proactive Support est désactivé par défaut et doit être activé explicitement avant de pouvoir être utilisé. HP pourra demander votre autorisation d'assurer le suivi des métriques si vous choisissez de ne pas utiliser ce logiciel.

Pour plus d'informations sur notre politique de confidentialité, consultez le site <http://welcome.hp.com/country/us/en/privacy.html>.

## 5 Contrat de licence du logiciel Symantec

SYMANTEC CORPORATION ET/OU SES AFFILIES (« SYMANTEC ») SOUHAITE PROPOSER SOUS LICENCE LE LOGICIEL A LA PERSONNE, LA SOCIETE OU L'ORGANISATION QUI UTILISERA LE LOGICIEL CONCEDE SOUS LICENCE (CI-APRES DENOMME « VOUS » OU « VOTRE ») A LA SEULE CONDITION QUE VOUS ACCEPTIEZ L'ENSEMBLE DES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE (« CONTRAT DE LICENCE »). LISEZ ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL CONCEDE SOUS LICENCE. CE CONTRAT EST LEGAL ET APPLICABLE A VOUS ET A SYMANTEC. EN OUVRANT LE PACKAGE LOGICIEL CONCEDE SOUS LICENCE, EN BRISANT LE SCEAU LOGICIEL CONCEDE SOUS LICENCE, EN CLIQUANT SUR LE BOUTON « J'ACCEPTÉ » OU « OUI », OU EN INDIQUANT AUTREMENT VOTRE ACCORD PAR VOIE ÉLECTRONIQUE, OU EN CHARGEANT LE LOGICIEL CONCEDE SOUS LICENCE OU EN UTILISANT AUTREMENT LE LOGICIEL CONCEDE SOUS LICENCE, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES PRESENTES CONDITIONS, CLIQUEZ SUR LE BOUTON « JE N'ACCEPTÉ PAS » OU « NON » OU INDIQUEZ VOTRE REFUS D'UNE AUTRE MANIERE ET N'UTILISEZ PLUS LE LOGICIEL CONCEDE SOUS LICENCE. SAUF DANS LE CAS CONTRAIRE DEFINI DANS LE PRESENT DOCUMENT, LES TERMES EN MAJUSCULE AURONT LA SIGNIFICATION DONNEE DANS LA SECTION « DEFINITIONS » DU CONTRAT DE LICENCE ET CES TERMES EN MAJUSCULE PEUVENT ETRE UTILISES AU SINGULIER OU AU PLURIEL, SUIVANT LE CONTEXTE.

### 1. DEFINITIONS ;

« **Mises à jour contenu** » signifie le contenu utilisé par certains produits Symantec qui est mis à jour de temps à autre, y compris mais non limité à : mise à jour des définitions anti-logiciel espion pour les produits anti-logiciels espions ; mise à jour des règles antispam pour les produits antispam ; définitions de virus mises à jour pour les produits antivirus et malveillants ; listes d'URL mises à jour pour les produits de filtrage de contenu et d'anti-hameçonnage ; règles de pare-feu mises à jour pour les produits de pare-feu ; données de détection des intrusions mises à jour pour les produits de détection des intrusions ; listes de pages Web authentifiées mises à jour pour les produits d'authentification du site Web ; règles de conformité aux politiques mises à jour pour les produits de conformité aux politiques ; et signatures de vulnérabilité mises à jour pour les produits d'évaluation de vulnérabilité.

« **Documentation** » signifie la documentation utilisateur que Symantec fournit avec le logiciel concédé sous licence.

« **Instrument de Licence** » signifie un ou plusieurs des documents applicables suivants qui définit davantage Vos droits de licence du Logiciel concédé sous licence : un certificat de licence Symantec ou un document de licence similaire délivré par Symantec, ou un contrat écrit entre vous et Symantec, qui accompagne, précède ou suit le présente Contrat de licence.

« **Logiciel concédé sous licence** » signifie le produit logiciel Symantec, sous forme de code objet, qui accompagne le présent Contrat de licence, y compris toute Documentation incluse ou fournie à utiliser avec, ce Logiciel ou qui accompagne le présent Contrat de licence.

« **Certificat de support** » signifie le certificat envoyé par Symantec confirmant Votre achat de l'entretien/le support Symantec applicables pour le Logiciel concédé sous licence.

« **Mise à niveau** » signifie toute version du Logiciel concédé sous licence qui est disponible au public et qui remplace la version précédente du Logiciel concédé sous licence sur la liste de prix de Symantec conformément aux politiques de mise à niveau en cours de Symantec.

« **Niveau utilisateur** » signifie la mesure ou le modèle d'utilisation de licence (ce qui peut inclure système d'exploitation, système matériel, limitations tierces de machine ou d'application, le cas échéant) selon

lesquels Symantec mesure, tarifie et concède sous licence le droit d'utiliser le Logiciel concédé sous licence, en vigueur au moment qu'une commande est effectuée pour ce logiciel concédé sous licence, comme indiqué dans le présent Contrat de licence et l'Instrument de licence applicable.

- 2. GRANT DE LICENCE.** Sujet à votre conformité aux termes et conditions du présent Contrat de licence, Symantec Vous accorde les droits suivants : (i) licence non-exclusive, non-transferable (excepté comme défini autrement dans la Section 16.1) pour utiliser le Logiciel concédé sous licence uniquement en soutien à Vos opérations professionnelles internes dans les quantités et à des Niveaux d'utilisation décrits dans le présent Contrat de licence et l'Instrument de licence applicable ; et (ii) le droit de faire une seule copie non installée du Logiciel concédé sous licence à des fins d'archivage que Vous pouvez utiliser et installer à des fins de récupération après sinistre (c'est-à-dire où l'installation principale du Logiciel concédé sous licence devient non disponible pour utilisation).

**2.1 CONDITION.** La condition de la Licence du logiciel concédé sous licence accordée selon le présent Contrat de licence sera perpétuelle (sujet à la Section 14) sauf mention contraire dans la Section 17 ou sauf si Vous avez obtenu le Logiciel concédé sous licence sur une base non perpétuelle, comme par exemple, dans le cadre d'un abonnement ou d'une licence basée sur des conditions pour la durée indiquée dans l'Instrument de licence applicable. Si vous avez obtenu le Logiciel concédé sous licence sur une base non perpétuelle, Vos droits d'utiliser un tel Logiciel concédé sous licence prendront fin à la date de fin applicable comme indiqué sur l'Instrument de licence applicable et Vous cesserez d'utiliser le Logiciel concédé sous licence à cette date de fin applicable.

- 3. RESTRICTIONS DE LICENCE.** Vous ne pouvez pas, sans l'accord écrit préalable de Symantec, d'effectuer, de causer ou de permettre : (i) l'utilisation, la copie, la modification, la location, la sous-location, la sous-licence ou le transfert du Logiciel concédé sous licence sauf comme expressément fourni dans ce Contrat de licence ; (ii) la création de n'importe quel travail dérivé basé sur le Logiciel concédé sous licence ; (iii) l'ingénierie inverse, le désassemblage ou la décompilation du Logiciel concédé sous licence (à l'exception que vous pouvez décompiler le Logiciel concédé sous licence à des fins d'interopérabilité uniquement dans la mesure permise et sujet à la conformité stricte selon la loi applicable) ; (iv) l'utilisation du logiciel concédé sous licence en lien avec un bureau de services, une gestion du site, un travail à temps partiel, un fournisseur de services ou d'activité similaire où Vous faites fonctionner ou utiliser le Logiciel concédé sous licence au bénéfice d'un tiers ; (v) l'utilisation du Logiciel concédé sous licence par n'importe quel tiers autre que Vous ; (vi) l'utilisation d'une version ultérieure du Logiciel concédé sous licence autre que la version qui accompagne le présent Contrat de licence sauf si Vous avez acquis séparément le droit d'utiliser cette version ultérieure via un Instrument de licence ou un Certificat de support ; ni (vii) l'utilisation du Logiciel concédé sous licence au-dessus de la quantité et du Niveau d'utilisation qui vous ont été accordés sous licence suivant le présent Contrat de licence ou l'Instrument de licence applicable.
- 4. PROPRIETE/TITRE :** Le logiciel concédé sous licence est la propriété propriétaire de Symantec ou de ses concédants et est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Symantec et ses concédants conserve tous les droits, titre et intérêt dans et pour le Logiciel concédé sous licence, y compris dans tous les copies, améliorations, modifications et travaux dérivés du Logiciel concédé sous licence. Vos droits d'utiliser le Logiciel concédé sous licence seront limités à ceux expressément accordés dans le présent Contrat de licence. Tous les droits non accordés expressément sont conservés par Symantec et/ou ses concédants de licences.
- 5. MISES A JOUR DU CONTENU.** Si vous achetez une offre d'entretien/support Symantec composée de ou incluant des mises à jour, comme indiqué sur votre Certificat de support, vous avez le droit d'utiliser, dans le cadre du logiciel concédé sous licence, de telles mises à jour de contenu comme et lorsque qu'elles sont généralement disponibles aux clients utilisateur final de Symantec qui ont acheté une telle offre d'entretien/support et pour une telle durée comme indiqué sur la face du Certificat de support applicable. Le présent Contrat de licence ne vous autorise pas à obtenir et à utiliser des Mises à jour du contenu d'aucune autre manière.
- 6. MISES A NIVEAU/MISES A NIVEAU SUR ECHANGE** Symantec se réserve le droit de nécessiter que les mises à niveau (le cas échéant) du Logiciel concédé sous licence peuvent uniquement être obtenues dans une quantité égale au nombre indiqué sur l'Instrument de licence applicable. Une mise à niveau à une licence existante ne sera pas considérée comme une augmentation du nombre de licences que Vous êtes autorisés à utiliser. En outre, si Vous mettez à niveau une licence du Logiciel concédé sous licence, ou achetez un Logiciel concédé sous licence répertorié sur l'Instrument de licence applicable pour échanger une licence

existante (c'est-à-dire augmenter sa fonctionnalité, et/ou la transférer vers un nouveau système d'exploitation, niveau matériel ou une mesure de licence), puis Symantec émet l'Instrument concédé sous licence applicable en fonction du fait que Vous acceptez de ne plus utiliser la licence d'origine. Une telle mise à niveau ou mise à niveau sur échange de la licence est fournie selon les politiques de Symantec en vigueur au moment de la commande. Ce Contrat de licence ne vous concède pas séparément des licences supplémentaires au-delà de celles que vous avez achetées et qui ont été autorisées par Symantec comme indiqué sur l'Instrument de licence applicable.

## **7. GARANTIE LIMITÉE.**

**7.1. GARANTIE DE SUPPORT.** Si Symantec vous fournit le Logiciel concédé sous licence sur un support tangible, Symantec garantit que le support magnétique sur lequel le Logiciel concédé sous licence est enregistré ne sera pas défectueux en cas d'utilisation normale, pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de livraison. Symantec remplacera tout support défectueux renvoyé à Symantec pendant la période de garantie sans frais à Votre charge. La garantie ci-dessus est inapplicable dans le cas où un support de Logiciel concédé sous licence devient défectueux en raison d'une utilisation non autorisée du Logiciel concédé sous licence. **CE QUI PRECEDE CONSTITUE VOTRE SEUL ET UNIQUE RECOURS A UNE VIOLATION DE CETTE GARANTIE DE SYMANTEC.**

**7.2. GARANTIE DES PERFORMANCES.** Symantec garantit que le Logiciel concédé sous licence, comme livré par Symantec et quand utilisé conformément à la Documentation, sera substantiellement conforme à la Documentation pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de livraison. Si le Logiciel concédé sous licence n'est pas conforme à cette garantie et qu'un tel manque de conformité est signalé par vous à Symantec pendant la durée de garantie de quatre-vingt-dix (90) jours, Symantec effectuera l'une des actions suivantes, choisie à la discrétion raisonnable de Symantec : soit (i) réparer le Logiciel concédé sous licence, (ii) remplacer le Logiciel concédé sous licence par un logiciel de fonctionnalité substantiellement similaire, ou (iii) résilier le présent Contrat de licence et rembourser les frais de licence appropriés payés pour un tel Logiciel concédé sous licence non conforme. La garantie ci-dessus exclue spécifiquement les défauts résultant d'accident, d'abus, de réparation non autorisée, de modifications ou d'améliorations ou de mauvaise application. **CE QUI PRECEDE CONSTITUE VOTRE SEUL ET UNIQUE RECOURS A UNE VIOLATION DE CETTE GARANTIE DE SYMANTEC.**

**8. CLAUSE DE NON RESPONSABILITE DE GARANTIE. DANS LA LIMITE MAXIMUM AUTORISEE PAR LA LOI APPLICABLE, LES GARANTIES STIPULEES DE FAÇON EXPLICITE DANS LES SECTIONS 7.1 ET 7.2 SONT VOS GARANTIES EXCLUSIVES ET REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESS OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS NON LIMITE A, LA GARANTIE IMPLICITE DE COMMERCIALISATION, D'ASSURANCE DE QUALITE, D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER ET DE NON CONTREFACON DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE. SYMANTEC N'OFFRE AUCUNE GARANTIE NI DECLARATION QUE LE LOGICIEL CONCEDE SOUS LICENCE, LE CONTENU DES MISES A JOUR OU LES MISES À NIVEAU RESPECTERONT VOS EXIGENCES OU QUE L'OPERATION OU L'UTILISATION DU LOGICIEL CONCEDE SOUS LICENCE, DU CONTENU DES MISES A JOUR ET DES MISES A NIVEAU SERA EXEMPTÉ D'ERREURS OU INTERROMPUE. VOUS POUVEZ BENEFICIER D'AUTRES DROITS DE GARANTIE, QUI SONT SUSCEPTIBLES DE VARIER SELON LES ETATS, REGIONS ET PAYS.**

**9. LIMITATION DE RESPONSABILITE. DANS LA LIMITE MAXIMUM AUTORISEE PAR LA LOI APPLICABLE ET SANS TENIR COMPTE DE TOUTE DISPOSITION DEFINIE DANS LA PRESENTE QUI MANQUE A SON OBJECTIF PREMIER, EN AUCUN CAS SYMANTEC OU SES CONCEDANTS, REVENDEURS, FOURNISSEURS OU AGENTS NE SERONT RESPONSABLES POUR (i) TOUT COUT D'APPROVISIONNEMENT DE SUBSTITUT OU DE REMPLACEMENT DE BIENS ET SERVICES, PERTES DE PROFITS, PERTES D'UTILISATION, PERTE DE OU CORRUPTION DE DONNEES, D'INTERRUPTION D'ACTIVITES, PERTE DE PRODUCTION, PERTE DE REVENUS, PERTE DE CONTRAT, OU D'ECONOMIES ANTICIPEES OU DE TEMPS DE GESTION OU DE TRAVAIL PERDU ; OU (ii) TOUT DOMMAGE SPECIAL, CONSEQUENT, ACCIDENTEL OU INDIRECT, EMANANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE, MEME SI SYMANTEC ET SES CONCEDANTS, REVENDEURS, FOURNISSEURS OU AGENTS ONT ETE INFORMES QUE DE TELS DOMMAGES POURRAIENT SURVENIR. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE DE SYMANTEC NE DEPASSERA LES FRAIS QUE VOUS AVEZ PAYES POUR LE LOGICIEL CONCEDE SOUS LICENCE CONCERNE PAR LA RÉCLAMATION. RIEN DANS CE CONTRAT PERMETTRA D'EXCLURE OU DE LIMITER LA RESPONSABILITE ENVERS VOUS DE SYMANTEC EN CAS DE DECES OU DE BLESSURE PERSONNELLE RESULTANT D'UNE NEGLIGENCE OU POUR TOUTE AUTRE RESPONSABILITE QUI NE PEUT ETRE EXCLUE OU LIMITEE PAR LA LOI. LES CLAUSES DE NON RESPONSABILITE ET LES RESTRICTIONS ENONCEES CI-DESSUS S'APPLIQUERONT QUE VOUS ACCEPTIEZ OU NON LE LOGICIEL CONCEDE SOUS LICENCE, LES MISES A JOUR DE CONTENU OU LES MISES A NIVEAU.**

10. **ENTRETIEN/SUPPORT.** Symantec n'est pas contraint sous ce contrat de licence HP de fournir un entretien/support pour le logiciel concédé sous licence. N'importe quel entretien/support acheté pour le logiciel concédé sous licence est sujet aux politiques d'entretien/support passées ou actuelles de Symantec.
11. **EVALUATION DU LOGICIEL.** Si le logiciel concédé sous licence vous est fourni à des fins d'évaluation et que Vous avez un contrat d'évaluation avec Symantec pour le logiciel concédé sous licence, Vos droits pour évaluer le logiciel concédé sous licence sera conforme aux conditions d'un tel contrat d'évaluation. Si vous n'avez pas de contrat d'évaluation avec Symantec pour le logiciel concédé sous licence et si Vous obtenez le logiciel concédé sous licence à des fins d'évaluation, les conditions suivantes s'appliqueront. Symantec Vous octroie une licence non exclusive, temporaire, sans redevance, non assignable pour utiliser le logiciel concédé sous licence uniquement pour une évaluation de non production interne. Une telle licence d'évaluation sera résiliée si (i) à la date de fin de la période d'évaluation préalablement déterminée, si une période d'évaluation est déterminée préalablement dans le logiciel concédé sous licence ou (ii) soixante (60) jours à compter de la date de Votre installation initiale du logiciel concédé sous licence, si aucune période d'évaluation est déterminée préalablement dans le logiciel concédé sous licence (« période d'évaluation »). Le logiciel concédé sous licence ne peut pas être transféré et est fourni « EN L'ETAT » sans garantie d'aucune sorte. Vous êtes entièrement responsable de prendre les mesures appropriées pour sauvegarder Votre système et de prendre d'autres mesures pour éviter toute perte de fichiers ou de données. Le logiciel concédé sous licence peut contenir un mécanisme de désactivation automatique qui empêche son utilisation après une certaine période de temps. A la date d'expiration de la période d'évaluation du logiciel concédé sous licence, vous cesserez d'utiliser le logiciel concédé sous licence et détruirez toutes les copies du logiciel concédé sous licence. Toutes les autres conditions du présent Contrat de licence s'appliqueront autrement à Votre évaluation du logiciel concédé sous licence comme autorisées dans le présent document.
12. **RESTRICTIONS APPLICABLES AU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS.** Le logiciel concédé sous licence est considéré comme un logiciel informatique commercial, tel que défini dans FAR 12.212 et sujet à des droits limités, tel que défini dans la Section 52.227-19 « Commercial Computer Licensed Software - Restricted Rights » et DFARS 227.7202, « Rights in Commercial Computer Licensed Software or Commercial Computer Licensed Software Documentation », comme applicable, et à toute régulation successive. Toute utilisation, modification inappropriée, version de reproduction, performances, affichage ou divulgation du logiciel concédé sous licence par le gouvernement des États-Unis sera uniquement conforme aux conditions du présent Contrat de licence.
13. **REGULATION A L'EXPORTATION.** Vous reconnaissez que le Logiciel concédé sous licence et les services et données techniques connexes (collectivement « Technologie contrôlée ») sont soumises aux lois sur l'importation et l'exportation des Etats-Unis, particulièrement les réglementations d'administration d'exportation américaines (EAR, U.S. Export Administration Regulations) et les lois de n'importe quel pays où la Technologie contrôlée est importée ou réexportée. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois appropriées et vous n'exporterez pas de Technologie contrôlée en violation à la loi américaine ou de n'importe quel pays, entité ou personne interdits pour lesquels une licence d'exportation ou une autre approbation gouvernementale est requise. Tous les produits Symantec, y compris la Technologie contrôlée, sont interdits à l'exportation ou à la réexportation vers Cuba, la Corée du Nord, l'Iran, la Syrie et le Soudan et vers n'importe quel pays soumis à des sanctions commerciales pertinentes. Vous convenez que Vous n'exporterez pas ou ne vendrez pas toute Technologie contrôlée pour une utilisation en lien avec des produits chimiques, biologiques ou des armes nucléaires, ou des missiles, des drones ou des véhicules de lancement spatial capables de livrer de telles armes.
14. **Fin de licence.** Ce Contrat de licence sera résilié en cas de Votre non-respect de l'une des conditions contenues dans le présent document. Dès résiliation, vous cesserez immédiatement d'utiliser et détruirez toutes les copies du Logiciel concédé sous licence.
15. **SURVIE.** Les dispositions suivantes du présent Contrat de licence survivent à la résiliation du Contrat de licence : Définitions, Restrictions de licence et toute autre restriction d'utilisation des droits de propriété intellectuelle, de propriété/titre, des clauses de non responsabilité de garantie, de limitation de responsabilité, des droits limités du gouvernement des Etats-Unis, de la réglementation d'exportation, de survie et des généralités.



## 16. GÉNÉRALITÉS.

16.1. **Attribution.** Vous ne pouvez pas attribuer les droits accordés indiqués ci-dessous ou dans le présent Contrat de licence, en intégralité ou en partie et si par opération de contrat, de loi ou autrement, sans l'accord écrit express préalable de Symantec.

16.2 **RESPECT DES LOIS APPLICABLES.** Vous êtes entièrement responsable de Votre conformité, et Vous acceptez de respecter, toutes les lois, règles et réglementations applicables liées à Votre utilisation du Logiciel concédé sous licence.

16.3. **AUDIT.** Un auditeur, sélectionné par Symantec et raisonnablement acceptable pour vous, peut, suite à une notification raisonnable et pendant les heures normales de bureau, mais pas plus souvent qu'une fois par an, inspecter Vos enregistrements et déploiements pour confirmer que Votre utilisation du Logiciel concédé sous licence est conforme au présent Contrat de licence et à l'Instrument de licence applicable. Symantec prendra à sa charge les coûts d'un tel audit, sauf si l'audit prouve que la valeur du prix du revendeur suggéré du fabricant de Votre utilisation non conforme dépasse de cinq pour cent (5 %) la valeur du prix du revendeur suggéré du fabricant de Vos déploiements conformes. Dans ce cas, en plus d'acheter des licences appropriées pour tout logiciel concédé sous licence sur-déployé, Vous rembourserez Symantec des honoraires réels raisonnables de l'auditeur pour un tel audit.

16.4. **LOI APPLICABLE. AUTONOMIE DES DISPOSITIONS DU CONTRAT ; RENONCIATION :** Si vous habitez en Amérique du Nord ou en Amérique latine, le présent Contrat de licence sera régi par les lois de l'Etat de Californie, États-Unis d'Amérique. Si vous vous trouvez en Chine, le présent Contrat de licence est régi par les lois de la République populaire de Chine. Dans le cas contraire, il sera régi par les lois de l'Angleterre. Ces lois applicables sont exclues de toute disposition de la Convention des Nations Unis sur les contrats de vente de marchandises, y compris tout amendement et sans tenir compte des principes de conflit de la loi. Si aucune disposition du présent Contrat de licence n'est définie comme partiellement ou entièrement illégale ou inapplicable, une telle disposition sera appliquée dans la limite maximum permise, et les dispositions restants du présent Contrat de licence restent valides et en vigueur. Une renonciation d'une violation ou d'un défaut sous le présent Contrat de licence ne constitue pas une renonciation de toute autre violation ou tout autre défaut suivant.

16.5. **PROGRAMMES TIERS.** Le présent Logiciel concédé sous licence peut contenir des programmes de logiciel tiers (« programmes tiers ») qui sont disponibles sous open source ou des licences logicielles gratuites. Le présent Contrat de licence ne modifiera pas les droits ou obligations que Vous pouvez avoir sous ces licences logicielles en open source ou gratuites. Nonobstant toutes dispositions contraires contenues dans ces licences, la clause de non responsabilité des garanties et la limitation des dispositions de responsabilité dans le présent Contrat de licence s'appliqueront à ces programmes tiers.

16.6. **SERVICE CLIENT.** Pour toute question concernant le présent Contrat de licence ou si vous souhaitez contacter Symantec pour quelque raison que ce soit, écrivez-nous à : (i) Symantec Enterprise Customer Care, 555 International Way, Springfield, OR 97477, États-Unis ; (ii) Symantec Enterprise Customer Care Center, PO BOX 5689, Dublin 15, Irlande ; (iii) Symantec Enterprise Customer Care, 1 Julius Ave, North Ryde, NSW 2113, Australie.

16.7 **INTEGRALITE DU CONTRAT.** Le présent Contrat de licence et tout Instrument de licence connexes constituent tout le contrat exclusif entre Vous et Symantec en lien avec le Logiciel concédé sous licence et abrogent toute communications, propositions et représentations orales ou écrite, précédentes ou actuelles en accord avec le sujet. Le présent Contrat de licence prévaut sur toute condition en conflit avec ou supplémentaire à tout achat, toute commande de document, acceptation ou confirmation ou tout autre document émis par Vous, même si signés et renvoyés. Le présent Contrat de licence peut uniquement être modifié par un Instrument de licence qui accompagne ou suit le présent Contrat de licence.

## 17. CONDITIONS SUPPLEMENTAIRES

17.1. Votre utilisation du Logiciel concédé sous licence est sujet aux conditions ci-dessous en plus de celles énoncées ci-dessus.

17.1. Vous pouvez utiliser le Logiciel concédé sous licence pour le nombre d'utilisateurs disposant d'une licence et aux Niveaux d'utilisation conformément à ceux concédés sous licence pour Vous par Symantec et comme indiqué dans l'Instrument de licence applicable. Votre Instrument de licence constituera la preuve de Votre droit à réaliser et à utiliser les copies nécessaires. Aux fins du présent Contrat de licence, « Utilisateur(s) » signifie une personne et/ou un périphérique autorisé par vous à utiliser et/ou les avantages

de l'utilisation du Logiciel concédé sous licence, ou est la personne et/ou le périphérique qui utilise effectivement n'importe quelle partie du Logiciel concédé sous licence.

17.2. Nonobstant toutes dispositions contraires contenues dans le présent Contrat de licence, si le Logiciel concédé sous licence est Symantec Endpoint Protection, chaque instance exécutée (physique et/ou virtuelle) de ce logiciel doit être concédée sous licence. Vous créez une « instance » du logiciel en exécutant la procédure de configuration ou d'installation du logiciel. Vous pouvez également créer une « instance » du logiciel en dupliquant une instance existante. Les références au logiciel incluent des « instances » du logiciel. Vous « exécutez une instance » du logiciel en la téléchargeant dans la mémoire et en exécutant une ou plusieurs de ses instructions. Une fois en cours d'exécution, une instance est considérée comme en cours d'exécution (que ses instructions continuent de s'exécuter ou non) jusqu'à ce qu'elle soit supprimée de la mémoire.

17.3. **Confidentialité ; Protection des données.** De temps à autre, le Logiciel concédé sous licence est susceptible de collecter certaines informations à partir du périphérique sur lequel il est installé, qui peuvent inclure :

- a. Informations relatives à l'installation du Logiciel concédé sous licence. Ces informations indiquent à Symantec si l'installation du logiciel concédé sous licence a été terminée et sont collectées par Symantec à des fins d'évaluation et d'amélioration du taux de réussite d'installation de produits Symantec. Ces informations ne seront pas être corrélées avec des informations permettant de vous identifier personnellement.
- b. Les informations sur les risques potentiels de sécurité ainsi que les URL des sites Web visités que le Logiciel concédé sous licence considère comme potentiellement frauduleuses. Ces informations sont collectées par Symantec à des fins d'évaluation et d'amélioration de la capacité des produits Symantec à détecter des comportements malveillants, des sites Web potentiellement frauduleux et d'autres risques de sécurité Internet. Ces informations ne seront pas être corrélées avec des informations permettant de vous identifier personnellement.
- c. Les fichiers exécutables portable qui sont identifiés comme malveillants. Ces fichiers sont envoyés à Symantec à l'aide de fonction d'envoi automatique du Logiciel concédé sous licence. Les fichiers collectés pourraient contenir des informations personnellement identifiables qui ont été obtenues par le programme malveillant sans votre autorisation. Ce type de fichiers sont collectés par Symantec uniquement pour améliorer la capacité des produits de Symantec à détecter des comportements malveillants. Symantec ne fera pas correspondre ces fichiers avec des informations permettant de vous identifier personnellement. Cette fonction d'envoi automatique peut être désactivée après l'installation en suivant les instructions de la Documentation pour les produits applicables.
- d. Le nom donné pendant la configuration initiale du périphérique sur lequel le Logiciel concédé sous licence est installé. Si collecté, le nom sera utilisé par Symantec comme un nom de compte pour ce périphérique sous lequel vous pouvez choisir de recevoir des services supplémentaires et/ou sous lequel vous pouvez utiliser certaines fonctions du Logiciel concédé sous licence. Vous pouvez modifier le nom du compte à tout moment après l'installation du Logiciel concédé sous licence (recommandé).
- e. L'IMEI (Identité internationale d'équipement mobile) et l'IMSI (Identité internationale d'abonné mobile) pour le périphérique de télécommunications mobiles utilisé avec le Logiciel concédé sous licence. Ces informations sont collectées afin de pouvoir identifier le périphérique de télécommunication éligible pour recevoir des mises à jour de contenu pour le Logiciel concédé sous licence. Ces informations ne seront pas être corrélées avec d'autres informations personnellement identifiables.
- f. D'autres informations utilisées à des fins d'analyse et d'amélioration de la fonctionnalité des produits de Symantec. Ces informations ne seront pas être corrélées avec des informations permettant de vous identifier personnellement.

Les informations collectées comme définies ci-dessus sont nécessaires afin d'optimiser la fonctionnalité des produits de Symantec et peuvent être transférées au groupe Symantec aux Etats-Unis ou dans d'autres pays qui peuvent disposer de moins de normes de protection des données que la région dans laquelle vous êtes situé (y compris l'Union européenne), mais Symantec a pris des mesures afin que les informations collectées, si transférées, reçoivent un niveau de protection adéquat. Symantec peut divulguer les informations collectées à la demande d'un responsable de l'application des lois comme requis ou autorisé



par la loi ou en réponse à une assignation ou à un autre processus juridique Afin de promouvoir la prise de conscience, la détection et la prévention des risques de sécurité Internet, Symantec peut partager certaines informations avec des organismes de recherche et d'autres fournisseurs de logiciel de sécurité. Symantec peut également utiliser des statistiques dérivées des informations pour assurer le suivi et publier des rapports sur les tendances des risques de sécurité. En utilisant le Logiciel concédé sous licence, vous reconnaissez et acceptez que Symantec peut collecter, transmettre, stocker, divulguer et analyser ces informations à ces fins.

Certaines fonctionnalités, telles que Symantec Protection Manager et Gateway Enforcer peuvent collecter et stocker, du côté client uniquement, certaines informations permettant de vous identifier personnellement comme le nom d'utilisateur, ainsi que des informations ne permettant pas de vous identifier personnellement, qui pourraient être associées à des informations permettant de vous identifier personnellement par Vous, sujettes aux conditions de Votre politique de confidentialité. Ces informations ne sont pas transmises à ou stockées par Symantec, sauf si vous fournissez volontairement ces informations.

GLB Ent EULA Template.v1.0\_STD English\_SYMC Endpoint Protection Small Business Edition  
12.0\_09February2009

---

## 6 Logiciel Open Source

Le logiciel Open Source est constitué de composants logiciels individuels, chacun d'eux possédant ses propres droits d'auteur et conditions de licence applicables. Vous devez consulter les licences fournies dans les emballages individuels pour prendre connaissance de vos droits qui y sont liés. Les licences sont disponibles dans le dossier dénommé **licences** sur le CD Kit de démarrage HP livré avec l'imprimante. Les droits d'auteur sur le logiciel Open Source sont détenus par les détenteurs de droits d'auteur.

### Bibliographie Open Source

- Ce produit comprend des logiciels développés par Apache Software Foundation (<http://www.apache.org/>).
- Le code source, le code objet et la documentation du package com.oreilly.servlet sont concédés sous licence par Hunter Digital Ventures, LLC.

### Offre écrite Open Source

Conformément à la licence publique générale de GNU, la licence publique générale SMAIL et la licence logicielle Sleepy Cat, HP vous soumet cette offre écrite valide pendant trois ans à partir de la date d'achat de votre système, vous permettant de recevoir, moyennant 30,00 USD, un CD-R avec une copie lisible par ordinateur du code source correspondant à tous les codes qui vous ont été envoyés sous une licence publique générale de GNU et/ou des licences logicielles Sleepy Cat. Vous pouvez demander ce CD-R auprès de votre Centre d'assistance clients HP (reportez-vous à [Assistance clients HP à la page 2](#))

---

# 7 Recommandations environnementales

## Programme d'intendance environnementale du produit

HP s'engage à fournir des produits de qualité sur le plan environnemental. L'étude du recyclage a été réalisée pour ce produit. Le nombre de matériaux a été réduit au minimum tout en assurant un fonctionnement et une fiabilité appropriés. Les matériaux dissemblables ont été conçus pour se séparer facilement. Les fixations et autres raccordements sont faciles à repérer, accéder et déposer à l'aide d'outils classiques. Les pièces de haute priorité ont été conçues pour en permettre un accès rapide pour un démontage et une réparation faciles. Pour plus d'informations, consultez le site Web sur l'engagement de HP pour la protection de l'environnement à l'adresse <http://www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/>.

## Conseils écologiques

HP s'engage à aider ses clients à réduire leur impact environnemental. HP fournit les conseils écologiques ci-dessous pour vous orienter sur les moyens d'évaluation et de réduction de l'impact de vos choix d'impression. En complément des fonctions spécifiques dont est doté ce produit, veuillez visiter le site HP Eco Solutions pour plus d'informations sur les initiatives de HP en faveur de l'environnement. (<http://www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/>).

## Fiches de données de sécurité

Vous pouvez obtenir les Fiches techniques de sécurité relatives aux systèmes d'encre utilisés par l'imprimante en vous rendant sur le site Web HP : <http://www.hp.com/go/msds>.

## Substances chimiques

HP s'engage à fournir à ses clients les informations relatives aux substances chimiques utilisées dans les produits HP, en respect des réglementations légales telles que la réglementation REACH (disposition CE n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil). Vous trouverez un rapport sur les substances chimiques de ce produit à l'adresse suivante <http://www.hp.com/go/reach/>.

## Plastiques

Les éléments en plastique de plus de 25 grammes sont indiqués conformément aux standards internationaux qui améliorent la capacité d'identification des plastiques en vue de leur recyclage au terme de la durée de vie du produit.

## Programme de recyclage

HP offre un nombre croissant de programmes de recyclage et de retour produit dans beaucoup de pays/régions, et s'est associé avec certains des plus grands centres de recyclage de matériel électronique à travers le monde. HP préserve les ressources en revendant certains de ses produits les plus populaires. Pour plus d'informations sur le recyclage des produits HP, consultez le site <http://www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/recycle/>.

## Élimination des piles/batteries (Californie)

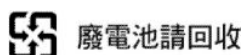
**Attention California Users:** The real-time clock battery supplied with this product may contain perchlorate material. Special handling may apply when recycled or disposed of in California. See <http://dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate/> for information.

**Atención a los usuarios de California:** La pila del reloj en tiempo real proporcionada con este producto puede contener perclorato. Podría requerir manipulación especial cuando sea reciclada o desechada en California. Consulte <http://dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate/> para obtener más información.

## Batterie au lithium

Ce produit HP contient une batterie au lithium dans l'élément principal qui requiert une manipulation spécifique au terme de sa durée de vie.

## Elimination des piles/batteries (Taïwan)



## Directives sur les batteries (EU)



Ce produit contient une batterie destinée à maintenir l'intégrité des données de l'horloge en temps réel et des réglages du produit ; elle est conçue pour durer le temps de vie du produit. Toute tentative d'entretien ou de remplacement de cette batterie doit être effectuée par un technicien de service qualifié.

## Mise au rebut des batteries (Pays Bas)



Des piles/batteries sont fournies avec ce produit. Une fois déchargées, ne les jetez pas, mais rassemblez-les en tant que petits déchets chimiques.

Bij dit product zign batterijen geleverd. Wanneer de batterijen leeg zijn, dient u deze niet als huisvuil weg te gooien, maar als KCA in te leveren.

## Élimination de l'équipement usagé par les utilisateurs (UE).



Ce symbole signifie que vous ne devez pas jeter votre produit avec vos déchets domestiques. Il est de votre responsabilité de mettre au rebut votre équipement usagé en l'amenant à un point de collecte spécifique pour le recyclage des équipements électriques et électroniques usagés. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre service local de traitement des ordures ménagères, ou rendez-vous sur <http://www.hp.com/recycle>

## Изхвърляне на отпадъчни уреди от потребители на домакинства в Европейския съюз



Този символ на продукта или на опаковката му обозначава, че продуктът не трябва да се изхвърля заедно с другите битови отпадъци. Напротив, ваша отговорност е да изхвърлите отпадъчното оборудване до определено място за рециклиране на електрическо и електронно оборудване. Разделното събиране и рециклиране на отпадъчно оборудване в момента на изхвърлянето му помага да се съхранят природните ресурси и да се гарантира, че то ще бъде рециклирано по начин, който предпазва човешкото здраве и околната среда. За допълнителна информация относно местата за предаване на отпадъчното оборудване за рециклиране се свържете с общинската служба, службата за събиране на битовите отпадъци или магазина, откъдето сте закупили уреда. <http://www.hp.com/recycle>

## Odlaganje otpadne opreme koju provode korisnici u privatnim kućanstvima u Europskoj uniji



Ovaj simbol na proizvodu ili njegovu pakiranju označava da se proizvod ne smije odlagati skupa s drugim otpadom iz kućanstva. Umjesto toga, svoju otpadnu opremu dužni ste dostaviti na odgovarajuću sabirnu točku za recikliranje otpadne električne i elektroničke opreme. Odvojenim prikupljanjem i recikliranjem svoje otpadne opreme pomažete u očuvanju prirodnih izvora i osiguravate recikliranje proizvoda na način koji štiti ljudsko zdravlje i okoliš. Za više informacija o lokacijama odlagališta za recikliranje otpadne opreme, obratite se lokalnom gradskom uredu, komunalnoj službi za odlaganje otpada iz kućanstva ili trgovini u kojoj ste kupili ovaj proizvod. <http://www.hp.com/recycle>.

## Scoaterea din uz a echipamentelor uzate de către utilizatorii persoane fizice din Uniunea Europeană



Prezența acestui simbol pe produs sau pe ambalajul acestuia indică faptul că nu poate fi aruncat împreună cu gunoiul menajer. În schimb, este răspunderea dvs. să scoateți din uz echipamentul uzat predându-l la punctul de colectare indicat pentru reciclarea echipamentelor electrice și electronice uzate. Colectarea și reciclarea separată a echipamentelor uzate la scoaterea din folosință ajută la conservarea resurselor naturale și asigură reciclarea acestora într-un mod care protejează sănătatea oamenilor și mediul înconjurător. Pentru informații suplimentare despre locațiile în care puteți preda echipamentele uzate pentru reciclare, contactați primăria locală, serviciul de salubritate care deservește gospodăria dvs. sau magazinul de la care ați cumpărat produsul. <http://www.hp.com/recycle>

## Eramajapidamistes kasutuselt kõrvaldatavate seadmete käitlemine Euroopa Liidus



Kui tootel või toote pakendil on see sümbol, ei tohi seda toodet visata olmejäätmete hulka. Teie kohus on viia tarbetuks muutunud seade selleks ettenähtud elektri- ja elektroonikaseadmete utiliseerimiskohta. Utiliseeritavate seadmete eraldi kogumine ja käitlemine aitab säästa loodusvarasid ning tagada, et käitlemine toimub inimeste tervisele ja keskkonnale ohutult. Lisateavet selle kohta, kuhu saate utiliseeritava seadme käitlemiseks viia, saate küsida kohalikust omavalitsusest, olmejäätmete utiliseerimispunktist või kauplusest, kust te seadme ostsite. <http://www.hp.com/recycle>

## Lietotāju atbrīvošanās no nederīgām ierīcēm Eiropas Savienības privātajās mājāsaimniecībās



Šis simbols uz ierīces vai tās iepakojuma norāda, ka šo ierīci nedrīkst izmest kopā ar pārējiem mājāsaimniecības atkritumiem. Jūs esat atbildīgs par atbrīvošanos no nederīgās ierīces, to nododot norādītajā savākšanas vietā, lai tiktu veikta nederīgā elektriskā un elektroniskā aprīkojuma otrreizējā pārstrāde. Speciāla nederīgās ierīces savākšana un otrreizējā pārstrāde palīdz taupīt dabas resursus un

nodrošina tādu otrreizējo pārstrādi, kas sargā cilvēku veselību un apkārtējo vidi. Lai iegūtu papildu informāciju par to, kur otrreizējai pārstrādei var nogādāt nederīgo ierīci, lūdzu, sazinieties ar vietējo pašvaldību, māsaimniecības atkritumu savākšanas dienestu vai veikalu, kurā iegādājāties šo ierīci. <http://www.hp.com/recycle>

## Hävitettävien laitteiden käsittely kotitalouksissa Euroopan unionin alueella



Tämä tuotteessa tai sen pakkauksessa oleva merkintä osoittaa, että tuotetta ei saa hävittää talousjätteen mukana. Käyttäjän velvollisuus on huolehtia siitä, että hävitettävä laite toimitetaan sähkö- ja elektroniikkalaiteromun keräyspisteeseen. Hävitettävien laitteiden erillinen keräys ja kierrätys säästää luonnonvaroja. Näin toimimalla varmistetaan myös, että kierrätys tapahtuu tavalla, joka suojelee ihmisten terveyttä ja ympäristöä. Saat tarvittaessa lisätietoja jätteen kierrätyspaikoista paikallisilta viranomaisilta, jätteyhtiöiltä tai tuotteen jälleenmyyjältä. <http://www.hp.com/recycle>

## Kassering av förbrukningsmaterial, för hem- och privat användare i EU



Produkter eller produktförpackningar med den här symbolen får inte kasseras med vanligt hushållsavfall. I stället har du ansvar för att produkten lämnas till en behörig återvinningsstation för hantering av el- och elektronikprodukter. Genom att lämna kasserade produkter för återvinning hjälper du till med att bevara våra gemensamma naturresurser. Dessutom skyddas både människor och miljön när produkter återvinns på rätt sätt. Kommunala myndigheter, sophanteringsföretag eller butiken där varan köptes kan ge mer information om var du lämnar kasserade produkter för återvinning. <http://www.hp.com/recycle>

## Turquie

Türkiye Cumhuriyeti: EEE Yönetmeliğine Uygundur Republic of Turkey: In conformity with the EEE Regulation

## Brésil



**Não descarte o produto eletrônico em lixo comum.**

Este produto eletrônico e seus componentes não devem ser descartados no lixo comum, pois embora estejam conformidade com padrões mundiais de restrição a substâncias nocivas, podem conter, ainda que em quantidades mínimas, substâncias impactantes ao meio ambiente. Ao final da vida útil deste produto, o usuário deverá entregá-lo à HP. A não observância dessa orientação sujeitará o infrator às sanções previstas em lei.

Após o uso, as pilhas e/ou baterias dos produtos HP deverão ser entregues ao estabelecimento comercial ou rede de assistência técnica autorizada pela HP.

Para maiores informações, inclusive sobre os pontos de recebimento, acesse: <http://www.hp.com.br/reciclar>

## Restrictions applicables aux substances dangereuses d'Ukraine

Обладнання відповідає вимогам Технічного регламенту щодо обмеження використання деяких небезпечних речовин в електричному та електронному обладнанні, затвердженого постановою Кабінету Міністрів України від 3 грудня 2008 № 1057.

L'équipement est conforme aux exigences de la Réglementation technique, approuvée par la Résolution N° 1057 du cabinet du Ministre de l'Ukraine à compter du 3 décembre 2008, en termes de restrictions d'utilisation de certaines substances toxiques dans l'équipement électrique et électronique.

## Restrictions applicables aux substances dangereuses d'Inde

This product complies with the "India E-waste Rule 2016" and prohibits use of lead, mercury, hexavalent chromium, polybrominated biphenyls or polybrominated diphenyl ethers in concentrations exceeding 0.1 weight % and 0.01 weight % for cadmium, except for the exemptions set in Schedule 2 of the Rule.

# RoHS(中国)

产品中有害物质或元素的名称及含量

根据中国《电器电子产品有害物质限制使用管理办法》

部件名称	有害物质					
	铅 (Pb)	汞 (Hg)	镉 (Cd)	六价铬 (Cr(VI))	多溴联苯 (PBB)	多溴二苯醚 (PBDE)
外盖和机壳	0	0	0	0	0	0
结构	0	0	0	0	0	0
电缆	0	0	0	0	0	0
电子组件	X	0	0	0	0	0
显示屏	0	0	0	0	0	0
打印耗材 - 墨水	0	0	0	0	0	0
打印耗材 - 激光	0	0	0	0	0	0
介质传动系统	X	0	0	0	0	0
扫描仪	0	0	0	0	0	0
真空清除系统	X	0	0	0	0	0
废物管理系统	X	0	0	0	0	0
烘干系统	X	0	0	0	0	0
灯	0	0	0	0	0	0

本表格依据 SJ/T 11364 的规定编制。

0: 表示该有害物质在该部件所有均质材料中的含量均在 GB/T 26572 规定的限量要求以下。

X: 表示该有害物质至少在该部件的某一均质材料中的含量超出 GB/T 26572 规定的限量要求。

此表中所有名称中含“X”的部件均符合欧盟 RoHS 立法。

注: 环保使用期限的参考标识取决于产品正常工作的温度和湿度等条件



---

# 8 Notifications réglementaires

## Numéro de modèle réglementaire

Dans un souci d'identification réglementaire, un numéro de modèle réglementaire est attribué à votre produit. Ce numéro ne doit pas être confondu avec le nom commercial du périphérique (tel que HP Latex) ni avec la référence du produit. Le numéro de modèle réglementaire de votre produit est :

BCLAA-1301 pour HP Latex 3000, HP Latex 3100, HP Latex 3200, HP Latex 3500, HP Latex 3600, HP Latex 3800  
BCLAA-1802 pour HP Latex 3800 Jumbo Input/Output Unit

## Son

Niveau de pression sonore @ position de proximité < 67 dB (A) Exploitation normale, conformément à la norme ISO 7779


Niveau de pression sonore @ position de proximité < 60 dB (A) Mode prêt, conformément à la norme ISO 7779

Niveau de pression sonore @ position de proximité < 75 dB (A) pendant le refroidissement, conformément à la norme ISO 7779

## Europe

### Compatibilité électromagnétique (CEM)

---

 **AVERTISSEMENT !** Cet équipement est conforme à la classe A de CISPR 32. Dans un environnement résidentiel, cet équipement peut causer des interférences radio.

---

## Etats-Unis

### Electromagnetic compatibility (EMC)

#### FCC statements (U.S.A.)

The U.S. Federal Communications Commission (in 47 cfr15.105) has specified that the following notices be brought to the attention of users of this product.

This device complies with part 15 of the FCC rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

**Shielded cables:** use of shielded data cables is required to comply with the Class A limits of Part 15 of the FCC Rules.

---

**⚠ ATTENTION :** Pursuant to Part 15.21 of the FCC Rules, any changes or modifications to this equipment not expressly approved by the HP Company may cause harmful interference and void the FCC authorization to operate this equipment.

---

## Note

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class A digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a commercial environment. This equipment generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. Operation of this equipment in a residential area is likely to cause harmful interference, in which case users will be required to correct the interference at their own expense.

## Canada

### Compatibilité électromagnétique (CEM)

#### Normes de sécurité (Canada)

Le présent appareil numérique n'émet pas de bruits radioélectriques dépassant les limites applicables aux appareils numériques de Classe A prescrites dans le règlement sur le brouillage radioélectrique édicté par le Ministère des Communications du Canada.

#### DOC statement (Canada)

This digital apparatus does not exceed the Class A limits for radio noise emissions from digital apparatus set out in the Radio Interference Regulations of the Canadian Department of Communications.

## Danemark

For tilslutning af de øvrige ledere, se medfølgende installationsvejledning.

## Japon

この装置は、クラスA機器です。この装置を住宅環境で使用すると電波妨害を引き起こすことがあります。この場合には使用者が適切な対策を講ずるよう要求されることがあります。

VCCI-A

## Corée

이 기기는 업무용 환경에서 사용할 목적으로 적합성평가를 받은 기기로서 가정용 환경에서 사용하는 경우 전파간섭의 우려가 있습니다.

## Taiwan

警告使用者：

此為甲類資訊技術設備，於居住環境中使用時，可能會造成射頻擾動，在此種情況下，使用者會被要求採取某些適當的對策。

## Chine EMC

此为A级产品，在生活环境中，该产品可能会造成无线电干扰。在这种情况下，可能需要用户对其干扰采取切实可行的措施。

## Altitude de la Chine

仅适用于海拔 2000 米以下地区安全使用。

## Australie / Nouvelle-Zélande EMC

Avertissement : Il s'agit d'un produit de classe A. Ce produit peut entraîner des interférences radio dans un environnement domestique. Dans un environnement domestique, ce produit peut provoquer des interférences radio, auquel cas l'utilisateur peut être invité à prendre les mesures adéquates.

# Déclaration de conformité

selon les normes ISO/IEC 17050-1 et EN 17050-1

Numéro de la déclaration de conformité :	BCLAA-1301-R10
Nom du fournisseur :	HP Inc.
Adresse du fournisseur :	HP Printing and Computing Solutions S.L.U., Camí de Can Graells, 1-21 08174 Sant Cugat del Vallès Barcelone, Espagne

## déclare que le produit

Nom et modèle du produit <sup>(2)</sup> :	Imprimante série HP Latex 3000
Numéro de modèle réglementaire <sup>(1)</sup> :	BCLAA-1301
Options du produit :	Tout

## est conforme aux spécifications et réglementations suivantes

Sécurité :	CEI 60950-1:2005 (2e édition) +A1:2009+A2:2013 EN 60950-1:2006 + A11:2009 +A1:2010 +A12:2011 +A2:2013 /+AC:2011 CAN/CSA-C22.2 No.60950-1-07+A1:2011+A2: 2014 UL 60950-1(Deuxième édition) +A1:2011+A2: 2014 EN ISO 12100:2010 EN ISO 13849-1:2008/AC:2009 EN 1 010-1 : 2004 + A1:2010 EN 60204-1:2006+A1:2009+AC:2010
CEM :	EN 55032:2012 Classe A CISPR 32:2012 Classe A EN 55024:2010 CISPR 24:2010 EN 61000-3-12:2011 CEI 61000-3-12:2011 EN 61000-3-11:2000 CEI 61000-3-11:2000 FCC CFR 47 Article 15, Classe A ICES-003, Numéro 6 Classe A
RoHS :	EN 50581:2012

Le produit mentionné ci-dessus est conforme à la directive relative aux machines 2006/42/EC, à la Directive CEM 2014/30/EU, ainsi qu'à la Directive RoHS 2011/65/EU et porte par conséquent la mention **CE**.

Cet appareil est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC. Le fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes :

- Il ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles.
- Il doit supporter toute interférence extérieure, pouvant notamment entraîner un fonctionnement imprévu.

## Informations supplémentaires

1. Ce produit possède un numéro de modèle réglementaire compatible avec les aspects réglementaires de sa conception. Le numéro de modèle réglementaire sert d'identifiant principal du produit dans la documentation réglementaire et les rapports sur les essais ; il ne doit pas être confondu avec le nom commercial du produit, ni avec la référence du produit.
2. Ce produit a été testé dans un environnement HP classique.
3. Le processus de certification EC est pris en charge par LGAI Technological Center S.A/Applus., organisme de notification UE.



Jordi Gorchs, Responsable

Division Impression grand format

Sant Cugat del Vallès (Barcelone)

15 mai 2017

## Contacts locaux pour les sujets relatifs à la réglementation uniquement

**UE** : HP Deutschland GmbH, HP HQ-TRE, 71025 Boeblingen, Allemagne

**Etats-Unis** : HP Inc., 1501 Page Mill Road, Palo Alto 94304, Etats-Unis 650-857-1501

<http://www.hp.eu/certificates>

# Déclaration de conformité HP Latex 3800 Jumbo Input/Output Unit

selon les normes ISO/IEC 17050-1 et EN 17050-1

Numéro de la déclaration de conformité :	BCLAA-1802-R1
Nom du fournisseur :	HP Inc.
Adresse du fournisseur :	HP Printing and Computing Solutions S.L.U. Camí de Can Graells, 1-21 08174 Sant Cugat del Vallès Barcelone, Espagne

## déclare que le produit

Nom et modèle du produit <sup>(2)</sup> :	HP Latex 3800 Jumbo Input/Output Unit
Numéro de modèle réglementaire <sup>(1)</sup> :	BCLAA-1802
Options du produit :	Tout

## est conforme aux spécifications et réglementations suivantes

Sécurité :	EN ISO 12100:2010 EN ISO 13849 - 1:2015 EN 1010 - 1:2004+A1:2010 EN 60204 - 1:2006 +A1:2009+AC:2010 UL 2011 Edition 2:2006 C22.2 NO. 14 - 13, Edition 12:2013 UL 508A, Edition 2:2013 NFPA 70, Edition 2014 NFPA 79, Edition 2015
CEM :	EN 61000 - 6 - 2:2005/AC:2005 IEC 61000 - 6 - 2:2005 EN 61000 - 6 - 4:2007 +A1:2011 IEC 61000 - 6 - 4:2006 +A1:2010 EN 61000 - 3 - 2:2014 IEC 61000 - 3 - 2:2014 EN 61000 - 3 - 3:2013 IEC 61000 - 3 - 3:2013 FCC CFR 47 Part 15 Class A ICES - 003, Issue 6 Class A
RoHS :	EN 50581:2012

Le produit mentionné ci-dessus est conforme à la directive relative aux machines 2006/42/EC, à la Directive CEM 2014/30/EU, ainsi qu'à la Directive RoHS 2011/65/EU et porte par conséquent la mention **CE**.

Cet appareil est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC. Le fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes :

- Il ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles.
- Il doit supporter toute interférence extérieure, pouvant notamment entraîner un fonctionnement imprévu.

## Informations supplémentaires

1. Ce produit possède un numéro de modèle réglementaire compatible avec les aspects réglementaires de sa conception. Le numéro de modèle réglementaire sert d'identifiant principal du produit dans la documentation réglementaire et les rapports sur les essais ; il ne doit pas être confondu avec le nom commercial du produit, ni avec la référence du produit.
2. Ce produit a été testé dans un environnement HP classique.



Jordi Gorchs, Responsable

Division Impression grand format

Sant Cugat del Vallès (Barcelone)

June 26, 2018

## Contacts locaux pour les sujets relatifs à la réglementation uniquement

**UE** : HP Deutschland GmbH, HP HQ-TRE, 71025 Boeblingen, Allemagne

**Etats-Unis** : HP Inc., 1501 Page Mill Road, Palo Alto 94304, Etats-Unis 650-857-1501

<http://www.hp.eu/certificates>